

# numerus

courrier statistique

[www.vd.ch/statvd](http://www.vd.ch/statvd)

39<sup>e</sup> année n°8 novembre 2022

## EN 2020, LA PANDÉMIE INTERROMPT LA PROGRESSION DE L'EMPLOI VAUDOIS

*A fin 2020, le canton de Vaud compte 371 500 emplois mesurés en équivalents plein temps (EPT). Sous l'effet de la pandémie de Covid-19, l'emploi baisse légèrement (-0,1 %) par rapport à 2019, contre une croissance annuelle de +1,7 % ces dernières années. Les branches de l'hébergement et de la restauration ont été particulièrement touchées avec un recul de plus de 1500 EPT. A l'opposé, les emplois progressent dans les activités pour la santé humaine (+1630 EPT). Globalement, ce sont les petits établissements (de 10 à 49 emplois) qui ont perdu des EPT (-0,9 %).*

Selon les derniers résultats de la statistique structurelle des entreprises, le canton de Vaud compte 460 000 emplois en décembre 2020. Cela représente 371 500 EPT, soit 9 % du total suisse. En 2020, sous l'effet de la pandémie de Covid-19, le nombre d'EPT diminue de 0,1 % en un an, contre une croissance annuelle moyenne de 1,7 % ces dernières années (2011-2019). Il s'agit de la première baisse depuis 2011, année depuis laquelle des résultats comparables sont disponibles.

Les effets de la pandémie sur l'emploi ont été atténués par les mesures de réduction de l'horaire de travail (RHT), ou chômage partiel, qui permettent aux entreprises de ne pas licencier leur main-d'œuvre en cas de baisse d'activité. En maintenant le contrat de travail des actifs lorsque l'activité des entreprises était ralentie, elles ont en effet contribué à empêcher de plus grosses pertes d'emplois. Entre mars et août 2020, 157 000 personnes ont été concernées par des demandes de chômage partiel dans le canton, ce qui représente plus du tiers des emplois. Par ailleurs, le taux de chômage annuel a atteint 4,5 % en 2020, soit 1,1 point de pourcentage de plus qu'en 2019.

### BAISSE DANS LA PLUPART DES CANTONS EN 2020

Depuis le début de la série statistique en 2011, la croissance de l'emploi en EPT est restée relativement stable (Suisse: +1,0 % en moyenne annuelle de 2011 à 2019; Région lémanique: +1,5 %). En 2020, la pandémie a provoqué un ralentissement historique de l'activité économique: les établissements et les emplois ont diminué dans la plupart des grandes régions de Suisse. Le recul en EPT a été un peu plus faible dans la Région lémanique que dans l'ensemble du pays (-0,3 % contre -0,5 %).

Le nombre d'EPT recule par rapport à 2019 dans la plupart des cantons. Parmi ceux qui comptent le plus grand nombre d'emplois, seuls Zurich, Saint-Gall et le Valais ont vu leurs emplois en EPT augmenter [F1], même si la progression est modeste (de +0,3 % à +0,1 %). Vaud se place au quatrième rang (-0,1 %), alors que Bâle-Ville a subi la plus forte baisse (-2,5 %).

### TOUS LES SECTEURS ÉCONOMIQUES TOUCHÉS

Comme ces dernières années, le secteur primaire vaudois, en recul depuis plusieurs

**1-3** En 2020, la pandémie interrompt la progression de l'emploi vaudois  
[www.vd.ch/stat-entreprise](http://www.vd.ch/stat-entreprise)

**4** Important recul des adoptions  
[www.vd.ch/stat-naissances](http://www.vd.ch/stat-naissances)

© Statistique Vaud  
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne  
T +41 21 316 29 99  
[info.stat@vd.ch](mailto:info.stat@vd.ch)

Abonnement: CHF 49.–

Responsable de publication: Carole Martin

Responsable d'édition: Sylviane Brandt

Rédaction: Jean-François Both (JFB),  
Léna Pasche (LP)

Mise en page: Statistique Vaud

Imprimé en Suisse



STATISTIQUE VAUD

Département des finances  
et de l'agriculture (DFA)

décennies, a continué de perdre des établissements et des emplois en 2020. Par rapport à 2019, ce secteur a perdu 53 établissements et 229 EPT. Dans le secteur secondaire, la hausse constante observée depuis 2016 s'est arrêtée en 2020 avec un recul du nombre d'établissements (-51) et d'emplois (-1064 EPT). Seul le secteur tertiaire, c'est-à-dire le secteur des services, en progression depuis de nombreuses années, affiche une légère croissance en termes d'emplois (+975 EPT), mais perd des établissements (-182). Ainsi, le mouvement de tertiarisation se poursuit. Les services regroupent désormais 79,2% des emplois vaudois (secteur primaire: 2,4%, secondaire: 18,4%).

## FORTE BAISSÉ DANS L'HÉBERGEMENT ET LA RESTAURATION, HAUSSE DANS LA SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE

La majorité des branches d'activités économiques vaudoises voient leurs emplois en EPT diminuer entre 2019 et 2020. Les baisses touchent principalement les branches les plus impactées par la pandémie et les mesures de protection de la population, certaines ayant connu une variation particulièrement marquée [T1].

Dans les services, les pertes les plus importantes, en valeurs absolues, concernent la branche *Hébergement, restauration*, avec respectivement moins 844 emplois en EPT dans l'hébergement (-17,8%) et moins 704 dans la restauration (-5,8%). La baisse de l'emploi touche aussi fortement la branche *Activités immobilières et de service* (-849 EPT) qui comprend notamment les activités des agences de voyages (-180 EPT) ainsi que les activités liées à l'emploi (-798 EPT). Précisons que cette dernière branche inclut les activités des agences de placement, dans lesquelles sont comptabilisées les personnes qu'elles ont placées. Or, en fonction des restrictions liées à la pandémie, le recours à ce type de main-d'œuvre s'est réduit. La branche *Autres activités de services* enregistre la troisième baisse la plus marquée (-373 EPT), particulièrement dans la coiffure et les soins de beauté (-228 EPT). En termes relatifs, en plus des branches déjà citées, les branches *Edition, communication, télécommunication* (-3,9%) et *Arts, spectacles et activités récréatives* (-3,8%) enregistrent des pertes conséquentes.

Dans le secteur secondaire, la plupart des activités industrielles ont perdu des EPT, alors que l'emploi se maintient dans la construction. Dans l'industrie, les pertes sont les plus élevées pour la fabrication de produits métalliques (-309 EPT) ainsi que la fabrication de produits en plastique (-225 EPT).

A l'opposé, le nombre d'EPT augmente dans quelques branches. Sans surprise en raison de la pandémie, les hausses les plus significatives se rencontrent dans la branche *Santé humaine et action sociale* (+2490 EPT).

Les activités qui la composent enregistrent les plus fortes croissances absolues: activités pour la santé humaine (+1626 EPT), action sociale sans hébergement (+506 EPT) et hébergement médico-social et social (+358 EPT). Par ailleurs, les activités de recherche et développement scientifique se démarquent avec la plus forte croissance relative (+8,5%).

## DISTRICT D'AIGLE EN TÊTE

A l'échelle des districts, les variations de l'emploi par rapport à 2019 sont surtout marquées par un événement régional: la première année d'exploitation de l'hôpital de Rennaz qui a impliqué des réaffectations et des fermetures de sites. Ainsi, l'évolution de l'emploi en EPT est la plus favorable dans le district d'Aigle (+1187 EPT). A l'opposé, le district de Riviera-Pays-d'Enhaut enregistre les pertes les plus conséquentes (-1780 EPT) [F2]. Par ailleurs, ce district a aussi essuyé les pertes relatives les plus importantes dans la branche *Hébergement, restauration* (-17%) devant le district de Lausanne (-12%).

Dans les autres districts, les variations se situent dans une fourchette comprise entre -0,7% dans l'Ouest lausannois et +1,2% dans le district de Morges. Dans ces districts, les pertes d'emplois des branches les plus impactées par la pandémie (*Hébergement, restauration* et *Activités immobilières et de service*) ont plus ou moins été «compensées» par la croissance de la branche *Santé humaine et action sociale*.

### [T1] EMPLOIS<sup>1</sup> SELON LA BRANCHE ÉCONOMIQUE, VAUD, 2020

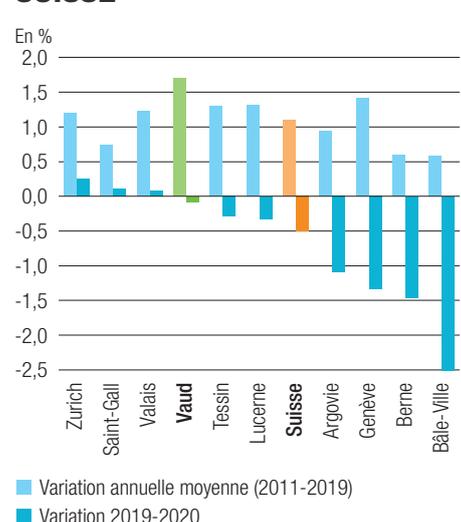
	EPT		Variation		Variation annuelle	Femmes
	2020	2019-2020	2019-2020	moyenne (en %)	2011-2019	2020
	En nombre	En %	En %			
<b>Total</b>	<b>371 486</b>	<b>-318</b>	<b>-0,1</b>	<b>1,7</b>	<b>41</b>	
<b>Secteur primaire</b>	<b>9027</b>	<b>-229</b>	<b>-2,5</b>	<b>-0,4</b>	<b>24</b>	
<b>Secteur secondaire</b>	<b>68 390</b>	<b>-1 064</b>	<b>-1,5</b>	<b>0,7</b>	<b>19</b>	
Industries <sup>2</sup>	40 556	-1 039	-2,5	0,4	27	
Construction	27 834	-25	-0,1	1,3	8	
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>294 068</b>	<b>975</b>	<b>0,3</b>	<b>2,0</b>	<b>47</b>	
Commerce	45 464	224	0,5	0,0	41	
Transport, entreposage, poste	15 455	174	1,1	1,3	17	
Hébergement, restauration	15 407	-1 548	-9,1	1,3	43	
Edition, communication, télécommunication	5 142	-206	-3,9	0,7	33	
Activités informatiques et services d'information	9 365	306	3,4	3,0	19	
Activités financières et d'assurance	15 464	415	2,8	-0,4	40	
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	36 396	468	1,3	2,5	40	
Activités immobilières et de service	29 252	-849	-2,8	2,9	33	
Administration publique <sup>3</sup>	14 524	94	0,7	1,7	45	
Enseignement	30 538	56	0,2	2,5	55	
Santé humaine et action sociale	60 036	2 490	4,3	3,8	72	
Arts, spectacles et activités récréatives	7 108	-278	-3,8	4,3	43	
Autres activités de services	9 917	-373	-3,6	2,1	64	

<sup>1</sup> Emplois mesurés en équivalents plein temps.

<sup>2</sup> Y compris énergie, eau, déchets.

<sup>3</sup> Hors enseignement, santé, etc.

### [F1] VARIATION DE L'EMPLOI<sup>1</sup>, PRINCIPAUX CANTONS<sup>2</sup> ET SUISSE



<sup>1</sup> Emplois mesurés en équivalents plein temps.

<sup>2</sup> Cantons comptant plus de 140 000 équivalents plein temps.

## 44% DES EMPLOIS DANS LES DISTRICTS DE LAUSANNE ET DE L'OUEST LAUSANNOIS

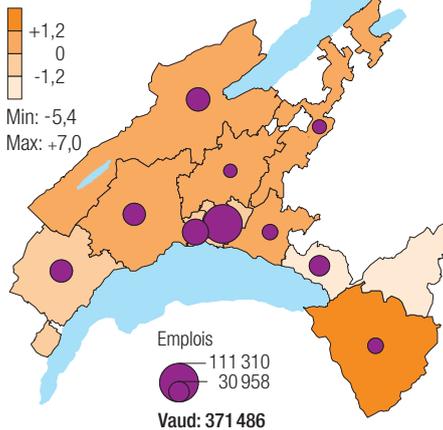
L'emploi reste concentré dans les communes urbaines et, en premier lieu, dans la région lausannoise. A lui seul, le district de Lausanne regroupe 30% des équivalents plein temps du canton. Si l'on y adjoint le district de l'Ouest lausannois, la part atteint 44%, ce qui est bien supérieur au poids démographique de ces deux districts (30%). Les autres principaux districts d'emplois sont le Jura-Nord vaudois (11%), Nyon et Morges (10% chacun) suivis par Riviera-Pays-d'Enhaut (8%).

## LÉGÈRE PROGRESSION DE L'EMPLOI FÉMININ

L'emploi féminin vaudois augmente légèrement entre 2019 et 2020 (+1153 EPT)

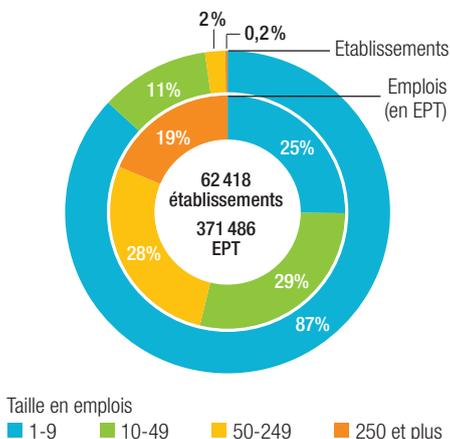
### [F2] EMPLOIS<sup>1</sup> PAR DISTRICT, VAUD 2020

Variation 2019-2020 en %



<sup>1</sup> Emplois mesurés en équivalents plein temps.

### [F3] ÉTABLISSEMENTS ET EMPLOIS SELON LA TAILLE, VAUD, 2020



**Comment lire :** 87% des établissements comptent 1 à 9 emplois. Ils regroupent 25% des emplois en EPT.

tandis que l'emploi masculin diminue (-1471 EPT). En 2020, les femmes occupent 41% des emplois convertis en équivalents plein temps [T1]. Leur contribution au volume de l'emploi est la plus élevée dans le secteur tertiaire (47% des EPT). Parmi les branches les plus féminisées, on trouve *Santé humaine et action sociale* (72%), certains services à la personne (coiffure, beauté, etc.) regroupés sous *Autres activités de service* (64%) et *Enseignement* (55%). A l'opposé, les hommes sont largement majoritaires dans les branches du secteur secondaire (81%), tout particulièrement dans la construction (92%).

## PETITS ÉTABLISSEMENTS PLUS TOUCHÉS

Entre 2019 et 2020, la variation de l'emploi en EPT a été négative (-0,9%) pour les petits établissements (10 à 49 emplois), alors que l'emploi croît légèrement dans les autres établissements: +0,3% dans les établissements de moins de 10 emplois, ainsi que dans ceux de taille moyenne (50 à 249 emplois) et +0,2% pour les grands établissements. En 2020, le tissu économique vaudois est constitué principalement de micro-établissements (87% des établissements) [F3]. Les 13% restants comptent au moins 10 emplois, mais ils regroupent 75% des emplois en EPT.

Un établissement compte en moyenne 6,0 EPT en 2020. Cette taille diffère selon les secteurs économiques. Elle est plus grande dans le secteur secondaire (8,4), proche de la moyenne dans les services (5,8) et nettement plus basse dans le secteur primaire (2,4). | JFB

**Source des données :** SECO, Direction générale de l'emploi et du marché du travail (Vaud). OFS, Statistique structurelle des entreprises, état des données au 25.08.2022.



### Emploi vaudois en hausse au 2<sup>e</sup> trimestre 2022

Selon les derniers résultats de la statistique trimestrielle de l'emploi (STATEM), basée sur une enquête auprès d'un échantillon d'entreprises des secteurs secondaire et tertiaire, le nombre d'EPT progresse au deuxième trimestre 2022 par rapport au même trimestre de l'année précédente (Vaud: +2,9%; Suisse: +3,2%). Les données vaudoises ne permettent pas de détailler les variations selon les branches économiques, mais à l'échelle de la Suisse, la branche Hébergement, restauration se démarque par la plus forte croissance (+16,5%), suivie par les Activités de recherche et développement scientifique (+9,3%) et par la branche Arts, spectacles et activités récréatives (+9,2%). Au deuxième trimestre 2022, 9350 places vacantes ont été recensées dans les secteurs secondaire et tertiaire vaudois, soit 2400 de plus qu'au même trimestre de l'année précédente (+34%; Suisse: +41%) [F4]. A l'échelle du pays, la part des établissements ayant eu des difficultés à recruter du personnel qualifié (formation de niveau apprentissage ou supérieure) a aussi progressé (+10 points de pourcentage pour atteindre 41%). Les difficultés de recrutement sont plus élevées dans le secteur secondaire (52%) que dans le secteur tertiaire (38%). Dans les services, ce sont les branches Santé humaine et action sociale (52%) et Hébergement, restauration (51%) qui ont le plus de difficultés de recrutement.

### [F4] ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PLACES VACANTES PAR TRIMESTRE, VAUD ET SUISSE, 2018-2022



**Source des données :** OFS, Statistique de l'emploi.

## IMPORTANT REcul DES ADOPTIONS

Les adoptions sont en forte baisse depuis plusieurs décennies. On en compte une soixantaine par année dans le canton (moyenne 2018-2021). Les adoptions internationales, autrefois les plus nombreuses, sont devenues rares, car la plupart des pays priorisent désormais l'adoption dans le pays d'origine de l'enfant. Aujourd'hui, plus de deux tiers des adoptions sont des adoptions intrafamiliales (adoptions de l'enfant du conjoint ou de la conjointe). Quant aux adoptions nationales d'enfants tiers, elles restent peu nombreuses.

Dans le canton de Vaud comme en Suisse, les adoptions sont en perte de vitesse, malgré un léger rebond depuis 2018. Tous types confondus (adoptions d'enfants ou d'adultes, intrafamiliales<sup>1</sup> ou extrafamiliales<sup>2</sup>, internationales ou nationales), une soixantaine d'adoptions sont prononcées chaque année dans le canton (moyenne 2018-2021) contre quelque 130 par an dans les années huitante.

### MAJORITAIREMENT DES ADOPTIONS INTRAFAMILIALES

Aujourd'hui, plus de deux adoptions sur trois sont des adoptions intrafamiliales, soit lorsqu'une personne adopte l'enfant de son conjoint ou de sa conjointe (70 % du total vaudois entre 2018 et 2021). Depuis 2018, cela est également possible pour les couples non mariés et les couples de même sexe, ce qui explique la hausse observée ces dernières années [F1, T1].

Les adoptions extrafamiliales (enfants tiers) ne représentent à l'heure actuelle plus que 30 % des adoptions, soit une quinzaine par année, contre 68 % ou quelque 90 par an dans les années huitante. Ce recul est principalement dû à la forte diminution des adoptions internationales<sup>3</sup>. Leur nombre est désormais aussi peu élevé que les adoptions nationales d'enfants tiers, qui ont toujours été peu nombreuses (moins de dix par année sur la période observée).

### PEU D'ENFANTS PROPOSÉS À L'ADOPTION INTERNATIONALE

Plusieurs raisons expliquent la baisse des adoptions internationales. La principale est l'évolution de la législation sur la protection de l'enfant, avec notamment la Convention de la Haye (voir ci-contre), ratifiée par de nombreux pays. Les signataires ont fortement restreint ou même totalement fermé leurs portes à l'adoption internationale. Les adoptions dans le pays d'origine sont désormais prioritaires. Peu d'enfants sont proposés à l'adoption dans un autre pays, à l'exception des enfants présentant des besoins spécifiques (enfants

plus âgés ou avec des problèmes de santé physiques et/ou psychiques, fratries).

En plus de ces modifications législatives, le nombre d'enfants proposés à l'adoption est tendanciellement en recul avec la hausse du niveau de vie dans les pays d'origine, l'accès à la contraception et une meilleure acceptation des mères célibataires. Enfin, du côté des pays d'accueil, la médecine procréative permet aujourd'hui à davantage de couples d'avoir des enfants biologiques<sup>4</sup>.

### ADOPTIONS INTRAFAMILIALES: SOUVENT À L'ÂGE ADULTE

Les enfants sont généralement jeunes dans le cas des adoptions internationales (âge moyen de cinq ans sur la période 2018-2021). A l'inverse, les personnes adoptées par leur beau-père ou leur belle-mère sont souvent des adultes, avec un âge moyen de 23 ans. Les enfants de moins de dix ans ne représentent que 15 % de ce type d'adoption. Au sein des couples de même sexe, les enfants adoptés sont plus jeunes (cinq ans en moyenne).

### ADOPTIONS INTERNATIONALES: ASIE EN TÊTE

Au cours des quatre dernières années, les enfants adoptés à l'étranger étaient le plus souvent originaires d'Asie (50 %). Dix ans auparavant, l'Afrique et l'Amérique latine étaient encore bien présentes mais elles ont nettement reculé depuis [F2]. | LP

<sup>1</sup> Adoptions de l'enfant du conjoint ou de la conjointe, que le couple soit marié ou non, de même sexe ou de sexe différent. Les adoptions par d'autres membres de la famille sont comptées dans les adoptions extrafamiliales.

<sup>2</sup> Adoptions par des couples ou des personnes seules d'enfants nés en Suisse (adoption nationale) ou provenant d'autres pays (adoptions internationales).

<sup>3</sup> La statistique des adoptions internationales indique le nombre d'enfants étrangers adoptés, nés à l'étranger, dont les parents adoptifs ont leur domicile en Suisse. Les adoptions d'enfants par leurs beaux-parents survenant à l'étranger, ainsi que celles d'adultes, ne sont pas comprises.

<sup>4</sup> Quelque 2200 enfants sont nés vivants suite à un traitement in vitro en 2020 en Suisse, contre quelque 900 en 2002 (OFS, Statistique de la procréation médicalement assistée).

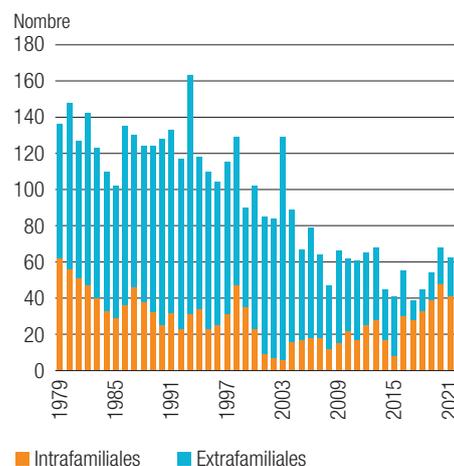
Source des données: OFS, BEVNAT.

**La Convention de la Haye**  
Ratifiée par la Suisse en 2003, la Convention de La Haye a pour objectif d'établir des règles destinées à assurer que les adoptions internationales ont lieu dans l'intérêt supérieur de l'enfant et dans le respect de ses droits fondamentaux. Elle stipule notamment que des solutions d'accueil doivent être prioritairement trouvées dans le pays d'origine de l'enfant, l'adoption ne devant être internationale qu'en dernier recours.

### [T1] ADOPTIONS SELON LE TYPE, VAUD, 2018-2021

	Moyenne	En %
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>100,0</b>
Intrafamiliales	40	70,3
dont couples de sexe différent	25	43,7
dont couples de même sexe	15	26,6
Extrafamiliales	17	29,7
dont nationales	9	14,8
dont internationales	9	14,8

### [F1] ADOPTIONS SELON LE TYPE, VAUD



### [F2] ADOPTIONS INTERNATIONALES, VAUD

